République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du mardi 26 janvier 2021

Date de la convocation: 19/01/2021

Membres en exercice :

Présents : 10

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Joël BOISSIERE par Laurence HOURLIER, Adeline BEAUFUMÉ par Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie KONNERT par Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA, Barbara LOUCHART par Anne COLLINOT, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

Excusés :

CREATION DE DEUX POSTES D'AGENTS COMMUNAUX POUR L' ECOLE - (D_2021_011)

Après avoir expliqué le contexte tendu des ressources humaines communales affectées au fonctionnement de l'école et des activités périscolaires en temps de crise sanitaire due au COVID, le Maire propose de créer un cadre administratif pour pouvoir organiser efficacement les services et activités à l'école dépendant de la commune dans le respect des contraintes imposées par le protocole sanitaire de l'Education nationale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité la création d'un poste d'agent technique pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2021 et pour un temps de travail maximal de 20 heures par semaine et la création d'un poste d'agent d'animation pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2021 et pour un temps de travail maximal de 20 heures par semaine,

AUTORISE le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire
Oliver MAGUET

MAIRIE DE CHATEL CENSOIR
89460

Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Date de réception de l'AR: 12/02/2021
089-218900918-20210126-D_2021_011-DE